



Conditions générales de vente Initiation à la Moto le mercredi avec Alex

1. Réservation et Lieu de rendez-vous

Les réservations se font :

- par mail lebienveillant38@gmail.com jusqu'à la veille de l'activité
- par téléphone 09 81 33 66 16

Une fiche sera remplie par l'animateur avec les noms prénoms et mode de règlement des participants. Nous invitons l'ensemble des participants à cette activité à être présent à 13h sur le lieu de rendez-vous, ou 15h si vous êtes inscrits sur le 2ème créneau.

2. Prix et prestations

L'activité est prévue de 13h à 15h, et de 15h à 17h en cas de demandes non satisfaites sur le 1er créneau.

Elle est encadrée par un animateur breveté d'Etat en motocyclisme du Bien Veillant.

Tout le matériel nécessaire à l'activité sera fourni par le Bien Veillant (casque, gants, genouillères, coudières, charlottes, moto, essence). Tout l'équipement est désinfecté entre chaque séance.

Le tarif est de 60 euros par enfant et de 55 euros si ils sont inscrits par fratrie.

Il faudra régler la prestation en amont par virement (rib ci-après) ou par chèque ou chèques vacances envoyés par la poste. Nous acceptons les règlements sur place si vous souhaitez régler en espèces.

3. Conditions d'annulation

Si l'animateur venait à être absent, une information vous serait envoyée par mail et un autre jour serait proposé, ou l'activité vous serait remboursée.

4. Assurance

Notre centre et son encadrement sont couverts par l'assurance Groupama.

- Toute personne participant à un séjour au sein de notre centre doit être couvert par une responsabilité civile personnelle.
- Les objets et effets personnels des mineurs ne sont pas couverts (prévoir des vêtements peu chers et peu salissants).

5. Perte et vol

Il n'est pas rare qu'un enfant égare un vêtement ou un objet personnel, et ce, malgré la vigilance de l'équipe d'encadrement. Dans ce contexte, Le Bien Veillant ne peut-être tenu pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus (vêtements, argent de poche, lunettes, portable...).

6. Droit à l'image

L'intégralité des photos des dépliant et du site web sont prises au cours des activités de notre centre. En vous inscrivant à l'une de nos activités, vous acceptez être pris en photo ou filmé dans le cadre de reportages sur les colos ou autres prestations du centre. Si toutefois le responsable légal refuse cette utilisation de l'image, il devra le notifier par écrit au Bien Veillant.

7. Conditions de participation

Un mineur participera sans ses parents à l'activité « moto », ceux-ci auront rempli au préalable un formulaire de décharge de responsabilité. Nous demanderons obligatoirement un contact téléphonique où joindre le responsable de l'enfant avec certitude en cas de besoin.

Présence des parents :

Si les parents souhaitent assister à la séance, un lieu excentré sera prévu à cet effet, d'où ils pourront prendre des photos.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons d'être discret afin de ne pas déconcentrer les enfants.

Il n'y aura pas d'accès direct sur le terrain pendant la séance, mais seulement au début et à la fin.

Nous pourrions sans problème vous expliquer les raisons de cette rigueur demandée au moment de l'inscription.

Les enfants de 6 à 14 ans pourront participer à cette initiation à condition de savoir faire du vélo sans roulettes.

La séance se déroulera avec un maximum de 10 enfants.

Les inscriptions devront se faire en fonction des tailles et des âges afin que chaque enfant dispose d'une moto adaptée à son gabarit.

8. Besoins Matériel

Etre équipé d'une **PAIRE DE CHAUSSURES MONTANTES QUI COUVRENT LA MALLEOLE (OBLIGATOIRE)**, d'un jean et d'un sweat à manches longues, et d'un manteau en fonction de la météo.

Prévoir une gourde remplie d'eau.

9. Respect des consignes

L'animateur veillera à ce que chacun respecte les consignes, d'écoute, de sécurité, de respect de soi, des autres et de la nature.

En cas de manquement à ces consignes, Le Bien Veillant ne pourra être tenu responsable d'un quelconque problème. L'animateur se réserve le droit d'arrêter la séance d'un enfant qui ne respecte pas les consignes en se mettant lui ou en mettant les autres en danger. Bien sûr la séance sera dûe.

Je reconnais avoir pris connaissance des consignes générales de vente et je les accepte.

Fait à la Morte

Le2020

Nom, Prénom et Signature.

- Si vous choisissez le paiement par virement bancaire merci d'indiquer le nom de l'enfant et la date de la séance dans l'intitulé.

RIB: 13906 00057 85044881719 28

IBAN : FR76 1390 6000 5785 0448 8171 928

BIC : AGRIFRPP839

.....
Décharge de responsabilité pour mineur

Je soussigné(e),responsable du ou des enfants
..... le ou les autorise à participer
à la sortie « moto », le mercredi 2020.

Je suis joignable toute la durée de l'activité au (tel).....

Adresse mail :

Je soussigné(e),responsable de l'enfant cité ci-dessus, autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (appel des secours, hospitalisation...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant durant la sortie.

Signature OBLIGATOIRE :